

**DURÉE****3 h 30 - 1/2 jour****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****Opérateur : 8 personnes maximum;
encadrant et concepteur : 6
personnes maximum****TARIF****600 € intra 150 € inter / 50 €
examen****Identification de l'action****Formation :** AIPR Opérateur**Référence :** PROG-FPAIPRO - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317

Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir à proximité des réseaux en appliquant la réglementation AIPR, les procédures DT-DICT et les consignes de prévention. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les obligations des acteurs et les procédures DT, DICT, DT-DICT conjointe et ATU.
- Appliquer la réglementation AIPR et le guide technique lors de ses missions.
- Préparer une intervention en repérant les réseaux, les classes de plans et les mesures de prévention.
- Réagir en sécurité en cas d'aléa, d'arrêt de chantier, de dommage ou d'accident.
- Se préparer au passage de l'examen AIPR Opérateur.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Opérateur : tout personnel exécutant des travaux à proximité de réseaux. Encadrant : responsable d'équipe, chef de chantier. Concepteur : maître d'ouvrage ou maître d'œuvre, responsable d'équipe, chef de chantier.

Prérequis : Savoir lire le français; prévoir un PC par stagiaire avec accès Internet.

Durée, rythme et modalités de déroulement**Durée :** 3 h 30 - 1/2 jour**Rythme / période :** Dates définies avec le client.**Participants :** Opérateur : 8 personnes maximum; encadrant et concepteur : 6 personnes maximum.**Format :** 100 % présentielle : 3 h 30**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).**Délais d'accès :** Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Réglementation et procédures**

- Obligations des différents acteurs.
- Procédures DT, DICT, DT-DICT conjointe et ATU.
- Règles spécifiques de prévention selon les types de travaux.

Séquence 2 - Mise en œuvre sur chantier

- Documents nécessaires sur un chantier, piquetages et marquages au sol.
- Actions de prévention avant le démarrage effectif des travaux.
- Guide technique : présentation, mode d'emploi et points de vigilance.
- Conditions, responsabilités, arrêt de chantier et consignes pour travaux urgents.

Séquence 3 - Préparer et réaliser son intervention

- Reconnaissance des réseaux, caractéristiques, classes de plans et nomenclature.
- Lecture de plans et méthodes de repérage des réseaux.
- Organisation du chantier et règles de sécurité à proximité des réseaux.
- Risques liés aux opérations et moyens à employer selon les risques anticipés.

Séquence 4 - Dommages, entraînement et examen

- Mesures à respecter en cas d'accident, règle des 4A, déclaration de dommages et responsabilités.
- Entraînement QCM et passage de l'examen sous surveillance sur le site du Ministère de la Transition écologique.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 600 € en intra (départements 50 et 14); autres départements : nous contacter. 150 € / personne en inter (calendrier sur 3safe.fr). 50 € / personne pour passage de l'examen sec. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique : morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande. Indicateurs 2024-2025 : taux satisfaction stagiaires : 100 %; avis stagiaires « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention détenteur de l'AIPR Concepteur, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.